



# LA VOIX DE L'ANR DES CÔTES D'ARMOR

LE MAGAZINE DES RETRAITES – Novembre 2023

39, rue Jules Ferry 22000 ST BRIEUC - site internet : [anr22.org](http://anr22.org) - courriel : [anr22@orange.fr](mailto:anr22@orange.fr)

## Dates à retenir :

### Année 2023

Repas fin d'année :  
Lannion : 24.11.2023  
Guingamp : 1.12.2023  
Dinan : 06.12.2023  
St Brieuc : 15.12.2023

### Année 2024

Galettes des rois :  
Lannion : 12.01.2024  
St Brieuc : 12.01.2024  
Dinan : 17.01.2024

Réunions des membres du  
comité à Robien :  
22.11.2023  
31.01.2024  
17.04.2024  
03.07.2024

Assemblée  
Départementale :  
15 mars 2024

Journée régionale :  
21 mai 2024

Séjours ANCV :  
Ile de Ré  
15 au 22 juin 2023  
Marseille  
6 au 13 octobre 2024

Voyage :  
La Côte d'Opale  
1.09.2024 au 07.09.2024  
en commun avec l'ANR  
35



## Editorial de la Présidente

*Si nous lisons ou écoutons les médias, il y a de quoi déprimer. Aussi nous espérons que ces quelques pages vous donneront l'envie de bouger pour que nous nous retrouvions dans la joie et la bonne humeur. N'hésitez pas à nous contacter pour du co-voiturage.*

*Un bémol toutefois. Pour les retraités de la fonction publique, c'est l'arrêt du bénéfice des chèques vacances depuis le 1er octobre 2023. Et pour les retraités postiers la suppression des petits avantages financiers liés au compte courant à la banque postale à partir du 1er janvier 2024. Les dossiers « chèques vacances » sont pour l'instant maintenus par le CE d'Orange.*

*Mais ne baissons pas les bras. L'ANR vous attend pour relever tous ces défis qui s'annoncent. Pour être bien informé, communiquez nous vos adresses mails.*

*Je vous souhaite de terminer l'année 2023 le plus agréablement possible et espère rencontrer le plus grand nombre d'entre vous aux repas organisés sur 4 secteurs.*

Annick Lechien  
Présidente



A ceux qui ne l'ont pas encore fait et en prévision des cotisations 2024, envoyez un RIB aux trésorières. Ainsi vous allègeriez leur travail. Vous ne prendrez pas le risque d'oublier.

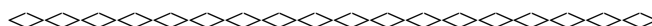


**Bienvenue aux nouveaux adhérents qui nous ont rejoint entre juin 2023 et novembre 2023**

|    |                  |                    |     |                    |                    |
|----|------------------|--------------------|-----|--------------------|--------------------|
| M. | Nicolazic Arsène | Lanvollon          | Mme | Le Voguer Marylène | Lanvollon          |
| M. | Le Vey Jacques   | Trédrez Locquemeau | Mme | Le Vey Christiane  | Trédrez-Locquemeau |

**Nous avons une pensée pour les familles qui ont perdu un proche entre juin 2023 et novembre 2023**

|     |                       |                 |     |                        |             |
|-----|-----------------------|-----------------|-----|------------------------|-------------|
| Mme | Bellego Marie-Thérèse | Ploumagouar     | M.  | Lainé René             | Lamballe    |
| M.  | Benis François        | Plumaugat       | Mme | Leborgne Françoise     | Plésidy     |
| M.  | Carmes Raymond        | Louannec        | Mme | Lemoigne Thérèse-Marie | Saint Briec |
| M.  | Debraux Jean-Marc     | Lannion         | M.  | Lécuyer Michel         | Eréac       |
| Mme | Evain Jeannine        | Trébeurden      | M.  | Nédellec Pierre        | Pordic      |
| M.  | Gausson Marcel        | Pordic          | Mme | Poquet Maria           | Dinan       |
| Mme | Grelin Josiane        | Pleubian        | M.  | Prot Jean-Louis        | Aucaleuc    |
| M.  | Huby Jean             | Mûr de Bretagne | M.  | Steunou Alain          | Ploumagoar  |
| Mme | Jamet Andrée          | Erquy           | Mme | Trémoureux Anne        | Le Conquet  |
| M.  | Kerangueven Joseph    | Guingamp        |     |                        |             |



Louis et Mauricette Ollivier ont fêté leur 50 ans de mariage lors de la journée de Fréhel



Ainsi que Robert et Monique Picouays leur 60 ans de mariage



Nous avons fêté les 100 ans de 2 adhérentes :

Madame Anna Nicolas le 15 juin à Guingamp



Madame Odette Guinement le 2 août à Trémuson





## Compte rendu voyage à Malte du 25 mai au 1<sup>er</sup> juin 2023

Après quelques péripéties (panne de car sur le trajet aller, attente d'un véhicule de remplacement, bouchons sur la rocade de Nantes) nous arrivons à l'aéroport juste à temps pour l'enregistrement des bagages et l'embarquement, du coup : distribution des paniers repas dans l'avion. Le vol se passe sans encombre mais, surprise, le débarquement se fait sous une petite pluie d'orage !!! Premier jour mémorable donc. Le lendemain matin tout va bien le soleil est de retour et nous commençons notre séjour sous de bons hospices.

Belles excursions, belle mer et beau ciel bleu toute la semaine. Les faits les plus marquants sont la croisière pour l'île de Gozo (vestiges de temples mégalithiques datant de 6000 ans avant JC) et la visite de la « Grotte Bleue » un peu plus mouvementée : mer agitée, embarcations (luzzu) légères, embruns assurés !!! De très beaux paysages, des petits villages perchés sur des pitons rocheux ... Ambiance très agréable également. Entière satisfaction des 10 voyageurs inscrits pour ce voyage.

MO



## Compte rendu voyage en Corse du Sud du 13 au 20 septembre 2023

C'est à Rennes au milieu de la nuit, que 12 Costarmoricains rejoignent 28 Breilliens pour un beau voyage. L'horaire d'avion aux aurores à Nantes nous vaudra une nuit blanche mais cela ne nous empêche pas aussitôt débarqués à Ajaccio de nous installer dans le car et de visiter Corte.

Après une nuit de récupération dans un bel hôtel d'Ajaccio nous visitons cette ville et ses incontournables légendes : Tino Rossi, Napoléon 1er et ce qui s'y rattache. Les îles sanguinaires et la borne de la terre sacrée.

Puis Porto et les calanques de Piana.

Après 3 jours sur la côte ouest nous partons vers la côte est en passant par Bonifacio et sa citadelle. Promenade en mer sous les falaises et aux Iles Lavezzi.

De notre nouvel hôtel à Ste Lucie de Porto Vecchio le car nous transportera vers les aiguilles de Bavella ainsi que Sartène et le site préhistorique de Filitosa.

Les vacances se terminent à l'aéroport de Figari où nous embarquons pour Nantes.



## Compte-rendu du séjour ANCV à Praz-sur-Arly du 17 au 24 juin 2023

Après un voyage en train de Rennes à Lyon, un bus nous attend pour monter à **Praz-sur-Arly**. Nous arrivons à 19h30 au village vacances où nous sommes accueillis par Emilie. Après la remise des clés chacun s'installe avant le dîner et notre première nuit en montagne.

Excursion « déjeuner-croisière » sur le **lac du Bourget** qui est le plus grand lac naturel de France.

Visite d'**Annecy** avec une croisière sur le lac de belle couleur bleue. D'origine glaciaire il fait 14km de long sur 3km de large. Nous partons pour la visite de la vieille ville, le château, la prison emblématique, nous empruntons des petites rues, des passages couverts afin de se protéger de la boue autrefois, la petite cathédrale Saint Pierre de style gothique. Au retour nous passons par le col des Aravis, le plateau des Glières, un lieu de la résistance, Thonon la capitale des Aravis.

Destination très chic **Mégève**, que nous visitons en calèche. Excursion en Beaufortin à la découverte du fromage « le beaufort » à **Beaufort sur Doron**, en passant par le col des Saisies. Nous faisons une halte au village de **Hauteluce** situé à 1136m d'altitude face au Mont-Blanc.

Depuis **Chamonix** à 1035m d'altitude nous prenons le train pour monter à la **Mer de Glace**. Le trajet est un spectacle à lui tout seul que ce soit en montée ou en descente. Ce petit train à crémaillère nous mène jusqu'à la gare de Montenvers, à 1913m d'altitude.

Samedi arrive déjà, c'est le retour en matinée vers Lyon puis le train vers Rennes.



## Compte-Rendu du séjour ANCV de Saint Genies du 2 au 9 septembre 2023

Après le voyage en car et une nuit de repos, présentation du site et du programme de la semaine.

**Rocamadour**, village en bord de falaise est connu pour le culte de La Vierge Noire. Elle guérissait les maladies, délivrait les prisonniers, protégeait les soldats et les marins, ce qui explique les ex-votos de bateaux suspendus et les fers de prisonniers.

**Le gouffre de Padirac**, un puit d'entrée de 75m nous invite à passer du monde extérieur au monde souterrain. Nous nous émerveillons devant le décor spectaculaire des sculptures, la couleur du lac de la Pluie, une succession de salles voûtées.

**La Roque-Gageac**, cité troglodytique surplombant la rivière Dordogne est un village de charme du Périgord noir. Les gabares nous attendent pour une promenade de 50 mn.

**Sarlat** est la ville incontournable en Périgord Noir, c'était un lieu de pèlerinage avec une forte activité et déjà peuplé de 5000 habitants, sa cathédrale reconstruite fin 15<sup>ème</sup> début 16<sup>ème</sup> siècle, ses maisons à pan de bois et toit de lauzes, la lanterne des morts en forme d'obus de 1570. Marché de Sarlat.

La **grotte de ROUFFIGNAC** est une des plus vastes cavernes préhistoriques connues.

Le pittoresque village de **Saint-Léon sur Vézère** et sa chapelle aux miracles bâtie au 16<sup>ème</sup> siècle.

**Martel**, une cité marchande du 12<sup>ème</sup> siècle spécialisée dans le commerce de la truffe, dite «la ville aux 7 tours».

Le **château des Milandes** est une plongée dans la vie de Joséphine BAKER qui achète le château en 1947 et en fit un refuge pour sa « tribu arc-en-ciel », les douze enfants qu'elle adopta avec son mari Jo BOUILLON.

**Domme**, une cité médiévale du 13<sup>ème</sup> siècle, la seule bastide du Périgord noir. Erigée en bastide en 1281 par Philippe III le Hardi dans un souci défensif, elle domine la rivière Dordogne offrant une vue magnifique du haut de son promontoire rocheux.

Nous prenons notre dernier petit déjeuner sous le regard du marquis de MONTMEGE et c'est le départ. Nous regagnons le Morbihan où nous arrivons en fin d'après-midi du samedi.



## ANCV « Séniors en vacances » région Bretagne

2 séjours ANCV « Séniors en vacances » sont organisés par la présidente régionale pour les 4 départements bretons :



### SEJOUR ILE DE RE AVEC ANCV - 8 JOURS - DU 15 AU 22 JUIN 2024

#### Site " Le Phare St Clément des Baleines Ile de Ré "

(Programme détaillé sur [anr56m.fr](http://anr56m.fr))

#### **1er jour : Votre région – St Clément des Baleines.**

Arrivée fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Dîner. Soirée Ré

**2ème jour : Phare des Baleines.** Matin : randonnée 6km jusqu'au phare de La Baleine. Déjeuner. Après-midi : excursion vers le sud de l'île. Dîner. Soirée animée.

**3ème jour : Journée d'excursion île d'Aix.** Temps libre Déjeuner au restaurant. Tour de l'île en calèche. Dîner. Soirée animée.

#### **4ème jour : Balade nature**

Matin : balade libre autour du village, prêt de vélo possible. Déjeuner. Après-midi : balade pédestre nature au milieu des marais et oiseaux. Dîner. Soirée « chanson française »

#### **5ème jour : St Martin de Ré**

Matin : découverte de la cave coopérative des vigneron. Déjeuner. Excursion en car pour St Martin 1h30 de visite, balade découverte des douves et remparts 1h. Dîner. Soirée jeux par équipe.

#### **6ème jour : Sud de l'île**

Matinée : Découverte de la faune par un conférencier de la ligue de La Protection des Oiseaux. Après-midi : randonnée 12km. Dîner. Soirée contes et légendes.

#### **7ème jour : Matin : découverte du nord de l'île**

. Après-midi libre. Dîner. Soirée spectacle

**8ème jour : Départ** après le petit déjeuner, avec un panier repas à emporter.

**L'ordre des visites est susceptible d'être modifié.**

#### ▪ **Le tarif de 564€ comprend :** (Subvention ANCV de 202€ à déduire pour les ayants-droit (T.R.))

- ✓ **L'hébergement en chambre double avec sanitaire** (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni)
- ✓ **La pension complète** (boisson à table - vin à discrétion & eau - café au déjeuner inclus), du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit-déjeuner du dernier jour (panier repas inclus pour le déjeuner du retour)
- ✓ **Les prestations prévues au programme** (droits d'entrées, visites,...)
- ✓ **Le guidage ou l'accompagnement des excursions prévues** (sauf mention contraire)
- ✓ **Les repas à l'extérieur prévus au programme** (boissons incluses)
- ✓ **Assurance annulation**

#### ▪ **Non Compris:**

- ✓ **Le supplément chambre individuelle** : 90 € par personne
- ✓ **Les transports aller/retour de votre domicile pourront être organisés si le nombre de participants permet de prendre un bus**
- ✓ **Les dépenses et extras d'ordre personnel. Les pourboires.**

#### **Les versements**

- ✓ Acompte 1 de 168€ Ordre ANR 56, **il sera encaissé à l'inscription**
- ✓ Acompte 2 de 200 € (T.N.) ou 100 € (T.R.), Ordre ANR 56 il sera encaissé le 10 février 2024
- ✓ Le solde de 196 € (T.N.) ou 94€ (T.R.), Ordre ANR 56 il sera encaissé le 10 avril 2024
- ✓ Les 3 versements sont pris à l'inscription et encaissés aux dates indiquées
- ✓ **Les acomptes 2 et 3 peuvent être réglés en chèque-vacances à l'ordre d'Odésia**

. Demander un dossier d'inscription à Marie-Hélène Henry – 06 70 70 08 43



## SÉJOUR MARSEILLE - 8 JOURS - DU 6 AU 13 OCTOBRE 2024

### Site " Marseille village club du soleil"

(Programme détaillé sur [anr56m.fr](http://anr56m.fr))

#### 1er jour : Départ

**Horaire du train, départ de Rennes : sera communiqué ultérieurement.**

Transfert en bus depuis la gare Saint Charles. Accueil, installation dans les chambres,

**2ème jour : En matinée :** Découverte du village, présentation de l'équipe et des activités. Déjeuner. Après-midi : visite de la plus ancienne savonnerie de Marseille. Dîner et soirée animée.

**3ème jour : Une journée** de visite guidée de Marseille, déjeuné sur le Vieux Port. Après-midi libre pour visiter Le Panier et les alentours du Vieux Port. Dîner et soirée animée.

**4ème jour : Matinée :** découverte à pied du parc Longchamp, le palais et ses fontaines. Déjeuner.

**Après-midi :** Visite des îles du Frioul

Dîner et soirée animée

**5ème jour : Matin :** on prépare l'apéro et dégustation avec un verre de vin. Déjeuner. **Après-midi :** visite de Cassis

**6ème jour : Matin** visite de La Friche, ancienne manufacture de tabac

Déjeuner. **Après-midi :** atelier huile d'olives, activités du club, piscine, pétanque...

Dîner et soirée animée.

**7ème jour : matinée** visite guidée de Notre Dame de la Garde, trajet en petit train

Déjeuner. **Après-midi** libre, animations du club, shopping...Dîner et soirée animée.

#### **8ème jour : Départ**

Petit déjeuner. Restitution des clés.

Transfert vers la gare Saint Charles

**L'ordre des visites est susceptible d'être modifié.**

#### ▪ **Le tarif de 610€ comprend : (Subvention ANCV de 202€ à déduire pour les ayants-droits (T.R.))**

- ✓ **L'hébergement en chambre double** avec sanitaire (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni)
- ✓ **La pension complète** (boisson à table : vin à discrétion & eau ; café au déjeuner inclus), du dîner du 1<sup>er</sup> jour au déjeuner panier repas du dernier jour
- ✓ **Les prestations prévues au programme** (droits d'entrées, visites,...)
- ✓ **Le guidage ou l'accompagnement des excursions prévues** (sauf mention contraire)
- ✓ **Les repas à l'extérieur prévus au programme** (boissons incluses)
- ✓ **Assurance annulation**

#### ▪ **Non Compris:**

- ✓ **Le supplément chambre individuelle : 90 €** par personne dans la mesure des places disponibles
- ✓ **Le billet groupe aller-retour Rennes Marseille sera à régler séparément par chèque à l'ordre de l'ANR 22. Le trajet aller-retour de votre gare jusqu'à Rennes : à prendre par chaque personne.**
- ✓ Les dépenses et extras d'ordre personnel. Les pourboires.

#### **Les versements**

- ✓ **Acompte1 : 250€** à l'ANR 22 débité **dès réception** **Acompte2 : 180€/80€ TR** débité le 1<sup>er</sup> avril 2024 à l'ordre de l'ANR 22. Solde : **180€/78€ TR** à l'ordre de l'ANR 22 débité le 15 juillet 2023.
- ✓ Les acomptes 1, 2 et 3 peuvent être réglés en chèque-vacances à l'ordre de Village club du soleil

**Fiche d'inscription à demander à**

**Retour du dossier : Annick Lechien 124 rue des Landes 22490 Plouër sur Rance**

**02 96 86 92 32 / 06 75 97 73 24 [annick.lechien@orange.fr](mailto:annick.lechien@orange.fr)**

#### **Pour information le nouveau mode de calcul de l'ANCV pour l'attribution de l'aide**

| Nombre de parts fiscales    | 1        | 1,5      | 2        | 2,5      | 3        | 3,5      |
|-----------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Personne seule - RFR        | 15 175 € | 20 288 € | 25 400 € | 30 513 € | 35 625 € | 40 738 € |
| Couple marié ou pacsé - RFR | -        | -        | 28 637 € | 33 749 € | 38 862 € | 43 974 € |

RFR : Revenu Fiscal de Référence



|   |   |
|---|---|
|  | <p><b>Association Nationale de Retraités</b><br/> <b>Groupe des Côtes D'Armor</b><br/> Reconnue d'intérêt général</p> |
|---|---|

**Renseignements et retour pour le séjour : Marie-Hélène Henry**

34 rue Jean-Baptiste Illio 22440 Ploufragan  
Tél : 09 64 40 11 13 Courriel : jules-yves.henry@wanadoo.fr

**Programme SENIORS en VACANCES - Partenariat ANCV / ANR VOYAGE**

**BULLETIN D'INSCRIPTION au Séjour de l'Île de Ré « Le Phare des Baleines »**

**Semaine du 15 au 22 Juin 2024**

⇒ Nom et Prénom : .....

⇒ Adresse : .....

⇒ Code Postal : ..... Ville : .....

⇒ N° Téléphone : ..... Portable : .....

⇒ Date naissance : ..... Commune / Ville de Naissance : .....

⇒ E-mail : ..... Etes-vous imposable : oui  non

⇒ N° adhésion ANR obligatoire : ..... (Assurance annulation exigée pour le groupe)

⇒ Adhérent MG  oui  non. Numéro : .....

⇒ Situation :

Appartenance : La Poste  France Télécom  Autre

Marié(e)  célibataire  veuf (veuve)  divorcé(e)  Handicapé(e)  Pacsé(e)  Séparé(e)

**Si handicapé : préciser la nature du handicap : (ex : difficulté à monter les escaliers)**

.....

⇒ Je serai accompagné(e) de :

Nom et Prénom : .....  Conjoint  autre

.....

Imposable : oui  non  N° adhésion ANR : ..... N° mutuelle MG : .....

Appartenance : La Poste  France Télécom  Autre

Souhaitez-vous une chambre individuelle (supplément 90€) ?  Oui  Non

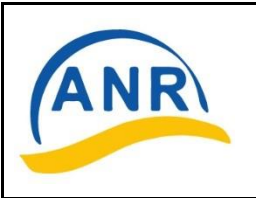
**A joindre - pour tous les participants -**

- Une copie du dernier avis d'imposition, ou une attestation par les services fiscaux pour la résidence fiscale en France.
- Une copie de la carte nationale d'identité, recto et verso, ou du passeport,
- Une attestation de responsabilité civile
- Adhésion ANR pour le conjoint obligatoire

Signature du demandeur

Fait à ..... le .....

**Nota:** Le présent bulletin d'inscription y compris le versement des acomptes et solde **Acompte 1 : 168€** à l'ordre de l'ANR 56 dès réception **Acompte 2 : 200€/100€ T.R** à l'ordre de l'ANR 56 pour LE 10/02/2024 **Solde : 196€ / 94€ T.R** à l'ordre de l'ANR 56 pour le 10/04/2024 est à retourner dans les meilleurs délais à l'adresse indiquée ci-dessus. **Les acomptes 2 et 3 peuvent être réglés en chèques vacances à l'ordre d'Odésia**



**Association Nationale de Retraités**  
**Groupe des Côtes D'Armor**  
Reconnue d'intérêt général

Renseignements pour le séjour : **Annick Lechien 124 rue des Landes 22490 Plouër sur Rance**  
**02 96 86 92 32 / 06 75 97 73 24 annick.lechien@orange.fr**

**Programme SENIORS en VACANCES - Partenariat ANCV / ANR VOYAGE**

**BULLETIN D'INSCRIPTION au Séjour « Village Club du Soleil MARSEILLE »**  
**Semaine du 6 au 13 Octobre 2024**

- ⇒ Nom et Prénom : .....
- ⇒ Adresse : .....
- ⇒ Code Postal : ..... Ville : .....
- ⇒ N° Téléphone : ..... Portable : .....
- ⇒ Date naissance : ..... Commune / Ville de Naissance : .....
- ⇒ E-mail : ..... Etes-vous imposable : oui  non
- ⇒ N° adhésion ANR obligatoire : ..... (Assurance annulation exigée pour le groupe)
- ⇒ Adhérent MG  oui  non. Numéro : .....
- ⇒ Situation :
- Appartenance : La Poste  France Télécom  Autre
- Marié(e)  célibataire  veuf (veuve)  divorcé(e)  Handicapé(e)  Pacsé(e)  Séparé(e)
- Si handicapé : préciser la nature du handicap : (ex : difficulté à monter les escaliers)**
- .....
- ⇒ Je serai accompagné(e) de :
- Nom et Prénom : .....  Conjoint  autre .....
- Imposable : oui  non  N° adhésion ANR : ..... N° mutuelle MG : .....
- Souhaitez-vous une chambre individuelle (supplément 90 €) ?  Oui  Non

**A joindre - pour tous les participants -**

- **Une copie du dernier avis d'imposition, ou une attestation par les services fiscaux pour la résidence fiscale en France.**
- **Une copie de la carte nationale d'identité, recto et verso, ou du passeport,**
- **Une attestation de responsabilité civile**
- **Adhésion ANR pour le conjoint obligatoire**

Signature du demandeur

Fait à .....le .....

**Nota :** Le présent bulletin d'inscription y compris le versement des 2 acomptes et solde est à retourner dans les meilleurs délais à l'adresse indiquée ci-dessus. **Acompte 1 : 250€** à l'ordre de l'ANR 22 encaissé dès réception **Acompte 2 : 180€/80€ T.R** à l'ordre de l'ANR 22 encaissé le 01/04/2024 **Solde : 180€ / 78 € T.R** à l'ordre de l'ANR 22 encaissé le 15/07/2024. Les acomptes 1, 2 et 3 peuvent être réglés en chèques vacances à l'ordre du Village Club du Soleil.

***Les dossiers d'inscription des séjours ANCV seront sur liste d'attente s'ils nous parviennent :***

- ***Après le 15.12.2023 pour l'île de Ré***
- ***Après le 15.01.2024 pour Marseille***

**RAPPEL : Ces séjours sont ouverts à tous les adhérents ANR et aux extérieurs sous réserve de cotisation à jour.**







**Programme prévisionnel des activités et animations fin 2023, début 2024**

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <b>24 novembre 2023<br/>12H</b>    | <b>Repas de fin d'année Lannion restaurant « Le Ro-An» à Lannion</b><br>Responsable : <b>Irène Corson 02.96.46.32.39/ 06.81.57.21.39</b>  |
| <b>1 Décembre 2023<br/>12H</b>     | <b>Repas de fin d'année Guingamp restaurant « L'Express» à Guingamp</b><br>Responsable : <b>Irène Corson 02.96.46.32.39/ 06.81.57.21.39</b>   |
| <b>6 Décembre 2023<br/>12H45</b>   | <b>Repas de fin d'année Dinan restaurant « Les Piffaudais » ETSACO<br/>Quévert</b><br>Responsable : <b>Annick Lechien 06 75 97 73 24</b>  |
| <b>15 Décembre 2023<br/>12H</b>    | <b>Repas de fin d'année Saint Briec restaurant « Le Manoir des 4 saisons»<br/>Saint Briec</b><br>Responsable : <b>Jean-Yves et Marie-Hélène Henry 09 64 40 11 13</b>  |
| <b>12 Janvier 2024 à<br/>14h30</b> | <b>Galette des rois Saint Briec, grande salle du CAR place O.Brilleaud</b><br>Responsable : <b>Jean-Yves et Marie-Hélène Henry 09 64 40 11 13</b> (coupon<br>d'inscription en bas de page à renvoyer 34 rue Jean Baptiste Illio 22440<br>Ploufragan au plus tard le 6 janvier 2023) |
| <b>12 Janvier 2024 à<br/>14h</b>   | <b>Galette des rois Lannion maison de quartier de Loguivy les Lannion.</b><br>Responsable <b>Irène Corson 02 96 46 32 39</b> (coupon d'inscription en bas de<br>page à lui renvoyer 5 rue Jeanne d'Arc 22300 LANNION au plus tard le 6<br>janvier 2023)                             |
| <b>17 Janvier 2024 à<br/>14h30</b> | <b>Galette des rois Dinan, Atelier du 5 bis rue Gambetta.</b> Responsable<br><b>Annick Lechien 06 75 97 73 24</b> (coupon d'inscription en bas de page à lui<br>renvoyer 124 rue des Landes 22490 Plouër-sur-rance au plus tard le 11<br>Janvier 2023).                             |
| <b>15 Mars 2024</b>                | <b>Assemblée départementale au Britt Hotel Languieux</b>  |
| <b>21 Mai 2024</b>                 | <b>Journée de détente des groupes bretons de l'ANR organisée par l'ANR<br/>22 à Mur de Bretagne (précisions ultérieurement)</b>   |
| <b>29 Mars 2024</b>                | <b>Repas Lannion à confirmer</b>  |
| <b>31 Mai 2024</b>                 | <b>Buffet campagnard Lannion à confirmer</b>  |

A découper.....

|   |   |
|---|---|
| <b><u>Coupon d'inscription pour les Galettes des rois de Janvier 2024</u></b>       |   |
| A adresser à la ou les personnes indiquées dans le programme prévisionnel ci-dessus |   |
| Noms et prénoms : .....   |   |
| Adresse : .....   |   |
| N° tél .....  | Nombre de personnes :      choix Pomme : <input type="checkbox"/> Frangipane : <input type="checkbox"/> |
| Participera (ont) à la Galette des Rois organisée à :                               |   |
| SAINT BRIEUC : Vendredi 12 Janvier, salle du CAR Place O.Brilleaud                  | .....   |
| LANNION : Vendredi 12 Janvier Maison de quartier Loguivy les Lannion                | .....   |
| DINAN : Mercredi 17 Janvier Atelier du 5bis rue Gambetta Dinan                      | .....   |



**VOYAGE 2024 : La Côte D'opale – Bruges avec La Baie de Somme et Amiens**

**Séjour à Berck Sur Mer**

**Date : Du 1<sup>er</sup> au 7 Septembre 2024**

**Voyagiste : Aven-Tour ; Prix 1250 € départ de Rennes**

Programme synthétique ci-dessous. Pour plus de précisions demander le programme détaillé à Louis OLLIVIER Le Hentmeur 22530 MUR DE BRETAGNE 02 96 28 55 49

**Inscriptions : utiliser le coupon réponse joint**

**Paiement** : chèques vacances acceptés. Acompte de 400 € à verser lors de l'inscription et avant le 20 mai 2024. Solde de 850 € à verser pour le 20 juillet 2018. Chèques à l'ordre de « ANR 22 ».

**1<sup>er</sup> jour : Côtes d'Armor – La Normandie – Berck sur Mer**

Route en autocar vers le nord en empruntant la route des estuaires. Installation à l'hôtel « chez Mireille Reingam Park » à Berck pour 6 nuits. Cocktail d'accueil et présentation du séjour.

**2<sup>ème</sup> jour : Le Touquet – Berck – Boulogne sur Mer – La côte d'Opale**

Petit déjeuner puis tours panoramiques du Touquet et de Berck

**3<sup>ème</sup> jour : La Belgique : Bruges**

Visite guidée à pied puis promenade en bateau sur les canaux. Temps libre

**4<sup>ème</sup> jour : Montreuil sur Mer – La Baie de Somme**

Visite guidée insolite de Montreuil sur Mer le matin et la Baie de Somme l'après-midi (St Valery sur somme, Cayeux sur Mer, Mers les Bains)

**5<sup>ème</sup> jour : Arras - Lewarde**

Visite guidée d'Arras puis route vers Lewarde et le centre historique Minier, découverte des chantiers d'extraction du charbon. Retour par la colline de Notre Dame de Lorette et l'Anneau de la Mémoire

**6<sup>ème</sup> jour : Amiens – les hortillonnages – la vieille ville**

Promenade guidée en barques à la découverte des hortillonnages, visite guidée du vieil Amiens : le quartier St Leu et la cathédrale

**7<sup>ème</sup> jour : La Normandie – Rennes**

Retour. Déjeuner et diner en cours de route. Arrivée à Rennes en fin de soirée.

**CONDITIONS : demander la notice détaillée. Ce sont les conditions habituelles d'Aven Tour** concernant le prix, l'hébergement (chambre double), la pension complète, les boissons, le guide, les assurances, les visites et les excursions, les pourboires chauffeurs et guides. Possibilité d'inversion de l'ordre du programme.

**Prix ne comprenant pas** le supplément chambre individuelle : **180 €** par personne (nombre limité)

Formalités : Carte Nationale d'identité en cours de validité moins de 10 ans (fournir une copie recto verso à l'inscription sauf si déjà donnée à Aven Tour)

Carte européenne assurance maladie (Belgique) à demander à votre Caisse

~~~~~

**Coupon Réponse VOYAGE La Côte d'Opale - Bruges**

Envoyer à **Louis OLLIVIER, Le Hentmeur, 22530 MUR DE BRETAGNE tél : 0296285549**

Nom, Prénom.....

Adresse.....Tél.....

Nombre de personnes..... (préciser nom et prénom).....

Chambre individuelle : oui non (rayer la mention inutile)

Acompte (établir le chèque à l'ordre de ANR 22) 400 € X...=



## **Adhérents ANR de moins de 76 ans, adhérez à l'Amicale Vie, mutuelle de l'ANR**

En moyenne les frais d'obsèques s'élèvent à 4000.00€.

Le capital décès est garanti par la CNP. Les tarifs sont compétitifs, 10 niveaux de garantie sont proposés pour un capital décès de 800 à 8000€ doublés en cas d'accident et triplés en cas d'accident de la circulation.

Pas de frais de dossier.

Exonération des taxes et droits de succession selon la législation en vigueur.

Libre choix de vos bénéficiaires.

*Pour toute information ou pour recevoir votre documentation sans engagement, contactez :*

Annick LECHIEN au 02 96 86 92 32 [annick.lechien@orange.fr](mailto:annick.lechien@orange.fr)

### **Promotion actuelle : Les 3 premières mensualités remboursées pour toute nouvelle adhésion**

*Pensez à nous communiquer vos changements d'adresse, de téléphone ou autres modifications souhaitées à votre contrat (augmentation de capital, changement de bénéficiaire ou leurs coordonnées) etc... Vos dossiers n'en seront que plus vite traités.*

**Rappel** : *Votre contrat assurance-décès avec la Mutuelle Générale s'arrête à vos 65 ans*

